

Responsable UE

Olivier Verheyden

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

18 crédits • 360 points • 300 heures

Prérequis : 2CP10 Atelier de l'option

Corequis : 3CR22 Chimie Q1•3CR13 Atelier de l'option 2•3CR24 TITO croa Q1•3CR33

Chimie Q2•3CR34 TITO croa Q2

Activité.s d'apprentissage

C3601 - Conservation, restauration des oeuvres d'art atelieratelier

18 crédits • 360 points • 300 heures • Verheyden Olivier, Broers Nico, Moreaux Sophie

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**Atelier de l'option**, l'étudiant est capable de :

- Communiquer oralement et par écrit sur son travail d'atelier.
- Exploiter de façon critique l'ensemble des ressources techniques, humaines, économiques, scientifiques qu'il a collationnées.
- Au travers de différentes alternatives et sous la guidance des professeurs, proposer un traitement motivé dans le respect des règles déontologiques.
- Expérimenter et appliquer les techniques de conservation restauration en réalisant un traitement complet.
- Intégrer à sa pratique une sensibilité artistique et des connaissances techniques variées en utilisant différents moyens d'expression et de représentation

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C9 de notre référentiel interne.

Objectifs

Tout en l' (les) accompagnant (individuellement ou collectivement si le travail le requiert) amener chaque étudiant à exploiter tant les acquis antérieurs que les ressources extérieures (articles, ouvrages, auditions de conférences et ateliers spécifiques, acquis de stages) pour proposer diverses solutions pertinentes à des problèmes spécifiques rencontrés en atelier.

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable :

- de poser un diagnostic complet détaillé et critique quant aux problèmes identifiés;
- de proposer au travers de ses recherches et acquis antérieurs une identification des différents corps, matériaux utilisés pour la réalisation de l'objet/l'œuvre d'art sur lequel il travaille ;
- De proposer des solutions éprouvées ou imaginées (non encore éprouvées) mais motivées, au terme de recherches existantes. Faire preuve d'imagination.
- D'intervenir sur une œuvre dans le respect des règles déontologique, de prudence et de sécurité pour lui-même, autrui et pour l'objet/œuvre d'art qui lui est confiée ;
- De comprendre et d'expliquer oralement ou par tout autre media les résultats de ses recherches et des analyses pratiquées dans l'analyse des œuvres d'art et ce tant pour un public de spécialistes que de non spécialistes et ce notamment en vue de la présentation au jury de fin d'année;
- De gérer son matériel, de prévoir les délais, d'organiser son temps pour parvenir à conduire toutes les opérations ou interventions nécessaires à l'exécution du travail endéans l'année académique ;

Contenu

Quelque soit la nature du support ou de la couche picturale, le travail d'atelier est principalement "pratique". Durant ces heures encadrées, l'étudiant est guidé, accompagné dans son approche globale de l'œuvre en envisageant toutes les problématiques telle que: "l'organisation du temps, la sécurité, l'anticipation des interventions, le choix des interventions, la disponibilité du matériel et éventuellement, notifier la nécessité de l'approvisionnement de celui-ci". Le professeur veille au respect des procédures, au développement d'orientations et à la structuration des recherches individuelles ou collectives liées aux spécificités de l'objet/œuvre d'art. L'encadrement est individualisé si l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, recherches et interventions et veille à la fluidité des collaborations et échange des d'informations

D'autre part une fraction de la formation en atelier et « non encadrée ». Durant cette partie du travail l'étudiant pratique seul ou en groupe tant au niveau des interventions que des recherches.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le support de cour est la « main courante » qui reste continuellement à proximité de l'objet/œuvre d'art et dans lequel sont consignées toutes les interventions, produits, matériaux, observations, réflexions, hypothèses de travail, projets etc. Cette main courante donne lieu, au

terme de l'année académique a la constitution d'un dossier qui conformément aux règles déontologiques doit accompagner l'œuvre en tant que « témoin » des interventions menées. Ce document sert à la soutenance orale du travail et est remis aux propriétaires de l'œuvre au terme de la restauration.

Mode d'évaluation pratique

Jury interne (dossier + défense orale)+ oeuvre d'art entièrement et parfaitement traitée (techniquement et déontologiquement)

+ jury externe composé de restaurateurs diplômés, de conservateurs de musées, de scientifiques ou de tout autre personne dont les compétences sont notoires et pertinentes par rapport au(x) problématiques ou sujets abordés lors du travail pratique ou des recherches théoriques initiées par une approche plus spécifique lors du travail.

L'évaluation tiens compte du calendrier académique, mais aussi de la faisabilité, en fonction du format, du nombre et l'importance des dégradations etc. et ce tant pour l'évaluation interne que pour l'évaluation externe.

Si le "non-aboutissement» d'un travail n'est pas imputable à l'étudiant mais dû à une cause indépendante de sa volonté, les membres du jury en sont avertis et sont tenu d'en tenir compte.

En règle générale, il est demandé aux membres du jury d'évaluer le travail de l'étudiant au travers des différents supports que sont:

1) Le rapport de traitement dans lequel l'étudiant consigne toutes ses observations, fait des propositions pertinentes basées sur les précédentes observations, qu'il motive, argumente, justifie... Ce dossier doit contenir toutes les informations importantes telles que : contextualisation de l'œuvre dans son courant artistique, recherches sur l'auteur ou hypothèses argumentées, étude technique des matériaux composant l'œuvre...

2) La présentation synthétique du dossier sous forme de diaporama (PPt). Exposé oral de tout ce qui a été fait. La qualité de cette présentation peut renforcer (ou pas) le dossier écrit. Il convient dès lors de soigner cette présentation (documents graphique, photos, schémas etc.), mais aussi la structuration, l'élocution lors de la présentation orale, le respect du temps impartis (15 minutes Max).

3) Les questions - réponses : Suite à la présentation orale, le jury est libre de poser les questions qu'il souhaite à l'étudiant (généralement ces questions n'ont d'autre but que d'obtenir un éclaircissement dans le but de satisfaire une curiosité par rapport à un traitement, un produit...). La pertinence et l'honnêteté des réponses est ou peut-être pris en considération par le jury. Il arrive que le jury ne pose aucune question, considérant que le contenu de l'écrit, de la présentation orale suffit.

4) La réalisation pratique : au terme de la présentation, le jury se penche sur les œuvres et évalue la qualité de ce qui a été réalisé. Même si toutes les interventions ne sont pas entièrement terminées lors de cette présentation, le jury porte généralement son attention sur les points suivants : L'état de surface de l'œuvre (la fixation de la couche picturale, la planéité, la qualité des mastics), la qualité du traitement du support (doublage, rentoilage, incrustation propreté du travail), le nettoyage (élimination homogène du vernis, des surpeints, des repeints). Etc.

En outre, il est également conseillé de faire valoir parallèlement au travail individuel, les interventions réalisées collectivement. (Présentation collective également). Généralement le jury évalue cette présentation collectivement. Même si la rédaction de ce dossier est "partagé" (l'un s'est attelée à la partie historique, l'autre à la partie technique, ou encore à la partie analytique etc.), tous les étudiants sont susceptibles de répondre à n'importe quelle question du jury (connaissance globale du travail de chacun et chacune)

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'atelier de conservation-restauration est le lieu où se transmettent les principes d'une attitude professionnelle juste et responsable. Cette attitude est envisagée dans la relation que le conservateur-restaurateur entretient avec l'oeuvre qui lui est confiée. Elle concerne aussi les données pratiques de la gestion d'un atelier: gestion des produits et du matériel, maîtrise de la sécurité, rangement et nettoyage. Enfin, elle suppose une aptitude au travail en groupe: respect des consignes, respect des horaires, respect du calendrier imposé, partage et communication.

En seconde année et troisième année, l'accent est donné sur l'acquisition progressive d'une méthodologie de travail dans le traitement d'une oeuvre d'art et sur l'approfondissement des connaissances techniques liées à la profession.

À partir de la seconde année, les actes de conservation et de restauration sont enseignés de façon théorique et pratique.

Contenu

Le cours est organisé en modules consacrés aux méthodes de traitements de conservation-restauration actuels et anciens, centrés sur la documentation, les techniques de base d'examen et d'analyse des oeuvres, le nettoyage, la fixation et la consolidation et la restauration structurelle des supports.

Chaque étudiant prend en charge le traitement d'un tableau, de puis l'analyse préliminaire jusqu'à la restauration.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La théorie nécessaire à chaque apprentissage est dispensée sous forme de notes et de présentations. Cette théorie est exposée et discutée en atelier.

Des ateliers pratiques sont organisés pour mettre en oeuvre cette théorie de la façon la plus large possible.

Les techniques étudiées sont expérimentées sur des échantillons réalisés en atelier et sur des oeuvres.

Une liste d'article permettant d'élargir la connaissance est proposée pour chaque matière.

Mode d'évaluation pratiqué

Évaluation continue ainsi que des dossiers écrits documentant les ateliers.

L'évaluation prend en compte la motivation, la gestion, la pratique, la présentation des résultats obtenue lors des ateliers, le contenu des dossiers, la recherche et la bibliographie, les illustrations, l'orthographe et le sens critique.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'atelier de conservation-restauration est le lieu où se transmettent les principes d'une attitude professionnelle juste et responsable. Cette attitude est envisagée dans la relation que le conservateur-restaurateur entretient avec l'oeuvre qui lui est confiée. Elle concerne aussi les données pratiques de la gestion d'un atelier: gestion des produits et du matériel, maîtrise de la sécurité, rangement et nettoyage. Enfin, elle suppose une aptitude au travail en groupe: respect des consignes, respect des horaires, respect du calendrier imposé, partage et communication.

En seconde année et troisième année, l'accent est donné sur l'acquisition progressive d'une méthodologie de travail dans le traitement d'une oeuvre d'art et sur l'approfondissement des connaissances techniques liées à la profession.

A partir de la seconde année, les actes de conservation et de restauration sont enseignés de façon théorique et pratique.

Contenu

Le cours est organisé en modules consacrés aux méthodes de traitements de conservation-restauration actuels et anciens, centrés sur la documentation, les techniques de base d'examen et d'analyse des oeuvres, le nettoyage, la fixation et la consolidation et la restauration structurelle des supports.

Chaque étudiant prend en charge le traitement d'un tableau, de puis l'analyse préliminaire jusqu'à la restauration.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La théorie nécessaire à chaque apprentissage est dispensée sous forme de notes et de syllabus. Cette théorie est exposée et discutée en atelier.

Des ateliers pratiques sont organisés pour mettre en oeuvre cette théorie de la façon la plus large possible.

Les techniques étudiées sont expérimentées sur des échantillons réalisés en atelier et sur des oeuvres.

Une liste d'article permettant d'élargir la connaissance est proposée pour chaque matière.

Bibliographie

DOWN Jane L., rédigé et compilé par, *Compendium des adhésifs pour la conservation*, Ottawa, 2015

Païn Silvia , *Formation à l'élaboration du rapport d'intervention : quelques réflexions sur la méthode pédagogique* , CeROArt [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 04 mai 2011, consulté le 22 septembre 2015, URL : <http://ceroart.revues.org/2084>

MASSCHELEIN Lilian, *Liant, vernis et adhésifs anciens*, Bruxelles, 1992

Stoner Joyce Hill, Rebecca Rushfield Routledge, Conservation of Easel Paintings, s.l., 2013.

Verougstraete Hélène, *FRAMES AND SUPPORTS IN 15TH- AND 16TH-CENTURY SOUTHERN NETHERLANDISH PAINTING*, Contributions to the Study of the Flemish Primitives, vol. 13 Royal Institute for Cultural Heritage, Brussels 2015.

Wolbers, Richard, *Cleaning Painted Surfaces, Aqueous Methods*, Londres : Archetype Publications, 2000.

YOUNG Christina, Paul ackroyd, Roger hibberd and Stephen gritt , *The Mechanical Behaviour of Adhesives and Gap Fillers for re-joining Panel Paintings*, in *National Gallery Technical Bulletin*, Volume 23, 2002 (pdf)

Wood handbook, Wood as an Engineering Material, Madison, april 2010.

Facing Challenges of Panel Paintings Conservation: trends, treatments and Training, Proceeding of a Symposium at the Getty Center, May 17-18
(http://www.getty.edu/conservation/publications_resources/pdf_publications/facing.html)

The Structural Conservation of Panel Paintings, Proceeding of a Symposium at the Getty Museum, April 1995
(http://www.getty.edu/conservation/publications_resources/pdf_publications/panelpaintings.htm)

New Insights into the Cleaning of Paintings, Proceedings from the Cleaning 2010 International, Conference Universidad Politécnica de Valencia and Museum Conservation Institute ,Edited by Marion F. Mecklenburg, A. Elena Charola, and Robert J. Koestler , Washington, 2013

The Iris, The panel painting initiative

<http://blogs.getty.edu/iris/tags/panel-paintings-initiative/>

Mode d'évaluation pratique

Évaluation continue du travail en atelier et par des travaux écrits.

L'évaluation prend en compte la motivation, la gestion, la pratique, la présentation des résultats lors des ateliers, le contenu des dossiers, la recherche et la bibliographie, les illustrations, l'orthographe et le sens critique.

Une évaluation orale a lieu en janvier et en juin.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours